

Enquête Publique

De: frament88@sfr.fr
Envoyé: mercredi 14 avril 2021 09:58
À: enquete.publique@scot-vosges-centrales.fr
Cc: Mairie de Rouvres en Xaintois
Objet: Mairie de Rouvres-en-Xaintois

Monsieur,

En tant que maire de la commune, je me permets de vous donner les résultats de notre démarche auprès des Roburiens.

Si l'ensemble du Schéma apporte des solutions sur l'ensemble des points soulevés, il s'avère que les petites communes sont laissées de côté ou du moins pas assez entendues.

Je demande, associée à l'ensemble des communes de la Communauté de communes, une valorisation des parcelles qui restent à bâtir à l'intérieur du village. Il est nécessaire que l'acceptation de Certificat d'urbanisme soit délivrée et finalisée. Une zone en friche d'un ancien lieu de stockage appartenant à un propriétaire privé ne doit pas rester en dehors d'un plan de valorisation. Le développement de la zone aéroport doit servir de levier pour satisfaire la nouvelle population à une installation aussi bien en milieu rural qu'urbain. Les moyens de communication existent, les écoles sont installées, toute la structure est présente pour contenter nos futurs habitants.

Depuis un an, nombre de citoyens s'échappent des cités urbaines pour rechercher la qualité de vie dans nos campagnes. La commune est prête à participer à l'élaboration d'un PLUI de Mirecourt-Dompaire afin de préserver la sauvegarde de notre patrimoine.

Je souhaite ardemment que ma requête et celle des villages environnants soient entendues et vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Marie-Brigitte Frament



MATTAINCOURT
88500 - BP 02

Joris HURIOT

Maire de Mattaincourt

Vice-président de la Communauté de Communes

Mirecourt Dompaire

A

Monsieur le Commissaire Enquêteur

SCoT des Vosges Centrales

9 rue du Colonel Demange

88190 GOLBEY

Mattaincourt, le 12 avril 2021

Objet : Seconde révision du SCoT des Vosges Centrales

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous transmets mes remarques quant à l'enquête publique portant sur la seconde révision du SCoT des Vosges Centrales.

Mattaincourt se situe à la 3ème place des communes de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire. La présence d'activités variées, sa position stratégique et son dynamisme lui confère un rôle structurant au sein du territoire.

Il est important de rappeler que le SCoT est un projet partagé pour l'aménagement de notre territoire. À ce titre, aucune commune ne doit être oubliée ou délaissée. Notre territoire est diversifié et comporte des spécificités.

L'objectif affiché de consolider le développement autour de l'armature territoriale en y localisant l'essentiel des nouveaux logements d'ici 2030 ne doit pas se faire au détriment de nos villages. Nos communes doivent être respectées et leur dynamique correctement appréhendée car l'attrait de la ruralité est aujourd'hui certaine.

Concernant la délimitation de l'espace urbanisé, celui-ci se fait par le tracé de l'enveloppe urbaine et mérite d'être revu à Mattaincourt. En effet, un espace libre et enclavé (dent creuse), rue du Général de Gaulle, n'est pas pris en compte dans le document communiqué à la collectivité. Un permis de construire a été déposé et est aujourd'hui validé sur la zone correspondante. De plus, la délimitation de l'enveloppe urbaine, route de Vittel (en face de l'usine Ekipa), n'est pas formalisée et cette zone de la commune se doit d'être intégrée.

L'utilisation, de manière générale, de chiffres actualisés dans le cadre de cette seconde révision s'avère indispensable pour construire des objectifs chiffrés censés. À titre d'exemple concret, à Mattaincourt, le recensement des logements vacants réalisés en mars dernier laisse apparaître un taux de logements vacants de 7 %, loin des 14,4 % annoncé par l'Insee, chiffre sur lequel se base le SCoT.

Enfin, la modération de l'utilisation de nos ressources foncières est, aujourd'hui, une préoccupation largement partagée. Aussi, la mise en place, sur le territoire du SCoT, d'une démarche « BIMBY » pour consommer moins mais surtout pour consommer mieux, est une excellente initiative qui se doit être prolongée et amplifiée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Joris HURIOT





Mairie de BAUDRICOURT

50 rue Victor Hugo

88500 BAUDRICOURT

E-Mail : mairie.baudricourt@wanadoo.fr
(Tel. 03 29 65 68 51)

A Baudricourt, le 09/04/2021

Objet : Impacts du projet de la 2^{ème} révision du SCOT.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Pour faire suite a notre rencontre du 1^{er} avril, je vous envoie les différents constats et remarques concernant notre commune.

- La nouvelle enveloppe urbaine a été effectuée sur un plan de 2014, il y a donc des recouvrements qui n'apparaissent pas, notamment dans le lotissement Pochée 2. (N°1).
- Notre carte communale a été révisée en 2007, elle ne nécessite pas de modifications d'ici à 2030.
- Le coût d'une mise en compatibilité de la carte communale, environ 7000 euros.
- L'absence de la DDT sur le terrain pour la mise en place de cette esquisse nous montre qu'il y a de grosses incohérences dans les parcelles qui sont retirées de la nouvelle enveloppe urbaine. Six propriétaires sont impactés pour une surface totale de 22000m². Le prix du m² va passer de 10 euros à 0.30euros. Ces parcelles n'ont pas vocation à retourner en terre agricole elles sont petites et trop imbriquées en agglomération (N°2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7).
- La commune perd également 111268m² de zone d'activité sur la zone économique de l'Aéropôle, nous subissons donc une double sanction.
- Nous constatons également que la nouvelle enveloppe urbaine exclut les dents creuses, ce qui est anormal car les réseaux et voiries sont présents en limite de ces parcelles (voir plan, dents creuses signalées en jaune). Il serait souhaitable de reconsidérer ces espaces entre deux habitations.
- Autre élément constaté, les constructions en second rideau n'ont pas été prises en compte, nous ne pouvons donc pas appliquer le dispositif Bimby !!! et pourtant nous cotisons !!!

Nous vous demandons de bien vouloir transcrire tous ces éléments au registre.

Bien cordialement

De Maires



Didier Cherrier

Secrétariat ouvert le mardi et le vendredi de 14 h 00 à 17 h 30



Enveloppe urbaine : Baudricourt



 1ère esquisse d'enveloppe urbaine
 Zone constructible de la carte communale de Baudricourt